



# MINISTÈRE CHARGÉ DE L'INDUSTRIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**10<sup>ème</sup> édition de la Semaine de  
l'industrie du 22 au 28 novembre :  
ouverture des labellisations**

Paris, le 17/09/2021  
N°1404

Depuis 2011, la Semaine de l'industrie contribue à changer le regard du grand public et des jeunes sur l'industrie et ses métiers, à travers l'organisation d'événements sur l'ensemble du territoire national (*job dating*, visites d'entreprises et d'établissements de formation, conférences, ateliers, expositions, webinaires...).

Chaque année, ce rendez-vous permet aux collégiens, lycéens, apprentis et demandeurs d'emploi de découvrir ce qu'est réellement l'industrie : un secteur d'avenir dynamique, engagé dans les transitions écologique et numérique, et qui recrute fortement : plus de 70 000 offres d'emplois sont actuellement à pourvoir dans l'industrie !

### **“Inventer un avenir durable” : une Semaine de l'industrie pour mettre en lumière l'adaptation des acteurs de l'industrie aux grands enjeux sociétaux**

La 10<sup>ème</sup> édition de la Semaine de l'industrie aura lieu du 22 au 28 novembre 2021 sur le thème « Inventer un avenir durable ». Ce thème permettra d'illustrer et de valoriser l'engagement des acteurs industriels et des partenaires de l'événement dans la transition écologique, numérique, l'économie circulaire et le « Fabriqué en France ». Il mettra également l'accent sur les initiatives visant à renforcer la mixité des métiers et la sensibilisation des jeunes filles aux carrières industrielles.

### **Sur tout le territoire, des événements pour promouvoir l'industrie et ses métiers**

Pour cette 10<sup>ème</sup> édition, des événements (visites d'entreprises, conférences, ateliers, webinaires, expositions, etc.) seront organisés partout en France, pour permettre de découvrir les filières et métiers de l'industrie française, ainsi que les femmes et les hommes qui la composent. La Semaine de l'industrie 2021 offrira de multiples occasions de susciter des vocations en montrant que l'industrie propose des métiers d'avenir, des carrières passionnantes, formatrices, bien rémunérées, des opportunités d'explorer l'international et les nouvelles technologies, et surtout de répondre aux besoins de tous : se loger, se nourrir, se soigner, se déplacer, se cultiver, tout en répondant au défi de la transition écologique et énergétique.

### **Coup d'envoi des labellisations pour la 10<sup>ème</sup> édition**

Tous les acteurs, entreprises, fédérations industrielles, établissements scolaires et de formation – souhaitant participer sont invités à labelliser leur événement avant le 12 novembre 2021, via le formulaire dédié. Les événements proposés seront géolocalisables à l'aide d'une carte interactive.

## **Pour obtenir la labellisation, un événement doit remplir quatre conditions :**

- se dérouler entre le 6 novembre et le 6 décembre 2021 ;
- être ouvert au grand public : jeunes, demandeurs d'emploi, professionnels de l'enseignement et des ressources humaines, etc. ;
- avoir pour objectif d'informer et de communiquer sur le thème de l'industrie ;
- être gratuit.

Cette année, les événements dématérialisés sont encouragés afin d'assurer la sécurité sanitaire des participants et des organisateurs (visites virtuelles, webinaires, *job dating*, *tchat* avec les recruteurs...).

## **Les organisateurs de la Semaine de l'industrie**

La Semaine de l'industrie est pilotée par le ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance (Direction générale des Entreprises et réseau des DREETS) avec l'appui de France Industrie et de ses fédérations. L'événement se développe chaque année grâce à la mobilisation de nombreux partenaires institutionnels et professionnels : entreprises privées et publiques, Pôle emploi, Bpifrance, CPME, UIMM, CCI, Syntec Ingénierie, Numéum, associations et fondations (Alliance pour l'Industrie du Futur, Ingénieurs et scientifiques de France, La Fabrique de l'Industrie, Elles bougent, Cgénial...), services de l'Etat en régions, les centres d'apprentissage, les « Territoires d'industrie », les exécutifs régionaux et Régions de France, ainsi que les ministères chargés du Travail, de l'Éducation nationale, de l'Agriculture et de l'Alimentation et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

**En savoir plus et accéder au formulaire de labellisation:** [www.semaine-industrie.gouv.fr](http://www.semaine-industrie.gouv.fr)

### **Contacts presse :**

#### **Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher**

01 53 18 44 38

[presse@industrie.gouv.fr](mailto:presse@industrie.gouv.fr)

#### **Direction générale des Entreprises**

01 44 97 08 49

[anne.virlogeux@finances.gouv.fr](mailto:anne.virlogeux@finances.gouv.fr)